

# LIVRET D'ACCUEIL DE L'APPRENTI

## Félicitations, vous avez été admis-e en formation d'ingénieur par la voie de l'apprentissage

Il est désormais nécessaire de **trouver une structure** dans laquelle effectuer votre apprentissage à compter du 19 octobre 2026.

Vous trouverez dans le dossier suivant plusieurs pièces qui vont vous permettre de démarrer vos recherches sans tarder, à savoir :

- La **plaquette sur la formation d'ingénieur** [disponible à ce lien](#).
- Le guide de l'apprenti (présenté page 2 de ce document)
- Une **cartographie des structures susceptibles d'accueillir un apprenti ENGEES**
- Une **liste de structures d'accueil / entreprises ayant déjà accueilli un apprenti ENGEES** : cette liste vous est transmise pour vous permettre de vous faire une idée de la diversité des structures susceptibles d'employer un apprenti ENGEES et non pour que vous écriviez systématiquement à tous ces employeurs
- La **feuille de route d'un apprenti ENGEES** qui présente de façon synthétique les attentes de l'ENGEES sur le travail en milieu professionnel d'un apprenti\*
- Le **calendrier d'alternance prévisionnel** pour la prochaine année scolaire.
- Un **schéma du cursus de formation d'un apprenti** à l'ENGEES ainsi qu'une description plus fine des Unités d'Enseignements en 3<sup>ème</sup> année dans les différentes voies d'approfondissement\*
- La liste **des interlocuteurs de l'ENGEES** que vous pouvez contacter pendant la phase de recherche



### Dates importantes à retenir :

- Réunion de pré-rentrée (tous les apprentis) : mardi 25/08/2026 à 10H15
- Semaine de remise à niveau (apprentis AST uniquement) : du mardi 25/08 au lundi 31/08
- Rentrée : mardi 1<sup>er</sup> septembre à 13H30
- Début des cours : mercredi 2 septembre à 8H15

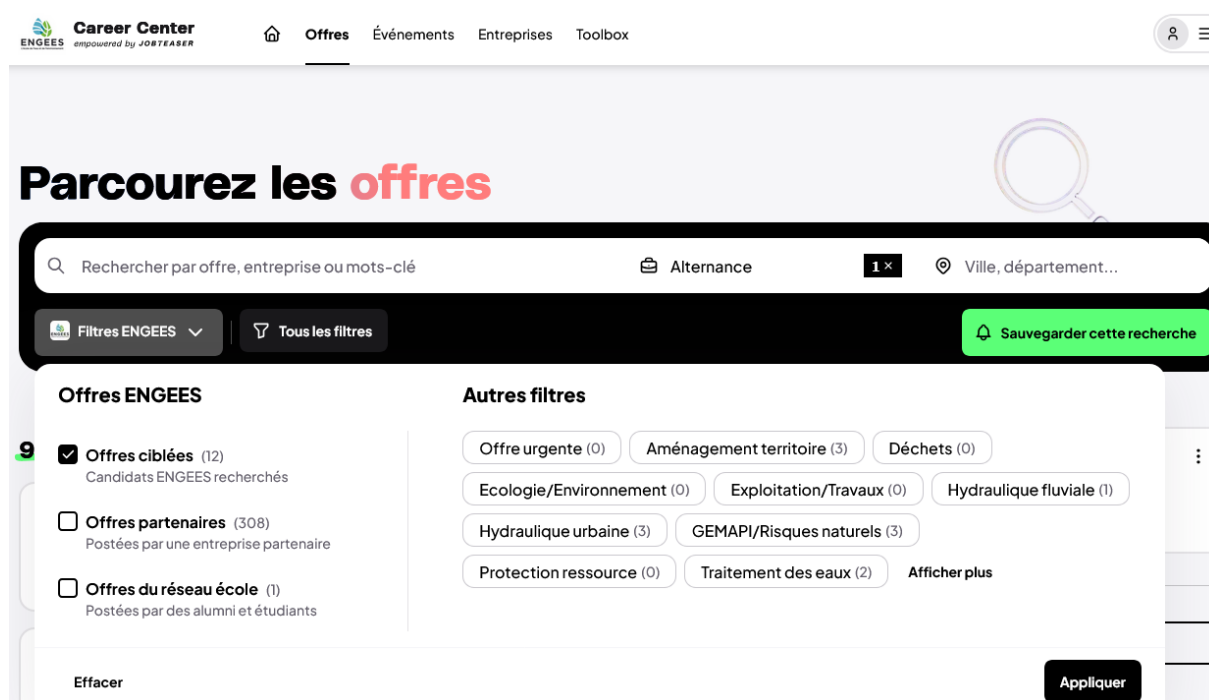
## Vous voulez devenir apprenti ? Suivez le guide !

### 1. Accès aux **offres d'apprentissage**

- Visibles uniquement par les apprentis.es ENGEES sur la plateforme Jobteaser/Career Center ENGEES

#### Les étapes :

- **Se connecter** à : [engees.jobteaser.com](https://engees.jobteaser.com) dès le **22 mai 2026**
- **Créer un compte** en cliquant sur s'inscrire. Indiquer l'**Email personnel** en attendant de pouvoir se connecter avec l'Email [engees.fr](mailto:engees.fr) à la rentrée.
- **Postuler** en cliquant sur l'onglet OFFRES - Choisir le contrat ALTERNANCE - puis dans la partie "Filtres ENGEES", cocher « Offres ciblées »



- Accès à la plateforme nationale des offres de la Fonction Publique <https://www.pass.fonction-publique.gouv.fr/>

### 2. Lors d'un entretien, munissez-vous des documents suivants :

- La plaquette ingénieur,
- La feuille de route,
- Le calendrier d'alternance,
- Le programme des enseignements.

### 3. Vous pouvez contacter M. ABDELLI Hamid, responsable de l'apprentissage à l'ENGEES ([hamid.abdelli@engees.unistra.fr](mailto:hamid.abdelli@engees.unistra.fr)) si vous avez des questions liées à vos recherches et vos entretiens. N'hésitez pas à le contacter pour avoir un avis sur la pertinence de vos recherches.

### Les incontournables pour réussir votre candidature :

- Un dossier de candidature attractif: CV + lettre de motivation sans faute d'orthographe, soin de la rédaction, adaptés à la structure à laquelle vous écrivez,
- Ne vous cantonnez pas à un département/une région mais élargissez votre recherche,
- Une préparation rigoureuse de chaque entretien,
- La ponctualité aux rendez-vous, le respect des délais,
- Une tenue vestimentaire professionnelle pour les entretiens,
- Manifester son dynamisme et sa motivation,
- La relance systématique et régulière de tous les contacts et entretiens.

#### **IMPORTANT**

- ✓ **La signature du contrat ne pourra avoir lieu qu'après la validation pédagogique de vos missions par le référent pédagogique.**
- ✓ Le **contrat d'apprentissage** signé avec la structure d'accueil **démarre à la date de la 1<sup>ère</sup> alternance : 19/10/2026 pour une durée de 3 ans.** Veillez à bien en informer votre recruteur.

Pour toutes dispositions particulières (démarrage du contrat avant cette date avec l'accord de votre employeur) : contacter le Service Entreprises et Collectivités de l'école.

## Annexe 1 : Les compétences attendues d'un ingénieur ENGEES

### ⇒ **L'ingénieur de l'ENGEES est apte à :**

- Apporter des réponses à des situations socio-économiques et des problèmes environnementaux complexes liés aux milieux naturels,
- Conduire des projets d'aménagements ou d'équipement dans les domaines de l'environnement, de l'eau ou des déchets dans des contextes aux contraintes multiples,
- Prendre en compte le contexte institutionnel dans l'apport de solutions techniques.

### ⇒ **Les compétences d'un ingénieur de l'ENGEES sont :**

- La gestion et l'équipement des services publics, le conseil aux collectivités locales ainsi qu'aux acteurs institutionnels du domaine de l'eau, l'environnement et des déchets,
- L'étude et la réalisation des projets concourant à la protection et au développement de la ressource en eau, la prévention des risques naturels, l'adduction d'eau potable, les réseaux d'assainissement, le traitement des eaux de consommation et des eaux usées, le traitement des déchets ...

### ⇒ **Secteurs d'activité :**

- Sociétés de service, collectivités territoriales, bureaux d'études, cabinets de conseils, industrie, entreprises de construction et de travaux, organismes de recherche et/ou de développement, fournisseurs d'équipements ...
- Types d'emplois accessibles : ingénieur ou responsable d'un service, dans des activités de recherche, d'études, de développement, de conseil, d'expertise, de gestion, de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre ou d'exploitation.

# FACE AUX ENJEUX CLIMATIQUES : ALLIER COMPÉTENCES TECHNIQUES ET HUMAINES

L'action de l'ENGEES s'appuie à la fois sur la maîtrise des approches scientifiques les plus récentes et des technologies émergentes, mais aussi sur la compréhension des enjeux et des transformations sociétales et environnementales en cours. Pour que chacune soit préparée à relever les défis de demain de ces domaines d'avenir.

Quelques applications des compétences scientifiques et techniques de l'ingénieur-ENGEES (liste non exhaustive) :

- 1 BASSIN VERSANT**  
Modéliser les comportements hydrodynamiques en milieux naturels et artificiels en tenant compte des changements climatiques et prévenir des événements extrêmes. Effectuer un bilan hydrologique du bassin versant (ruissellement, évapotranspiration, infiltration, précipitation).
- 2 CAPTAGE DES EAUX**  
Station pompage eaux souterraines (2b)  
Station pompage eaux de surface (2a)  
Assurer la mise en place, la gestion et la protection des zones de captage d'eau potable, tout en préservant la surexploitation et le tarissement).
- 3 EAUX SUPERFICIELLES**  
Rivières, lacs...  
Analyser et diagnostiquer les caractéristiques hydromorphologiques, physico-chimiques et biologiques des milieux aquatiques continentaux. Analyser l'impact des activités humaines.
- 4 OUVRAGES DE PROTECTION**  
Digue (4a) / Bassin de rétention (4b)  
Assurer la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre de la construction de petits ouvrages hydrauliques et maîtriser les questions d'entretien/réparation. Maîtriser leur impact environnemental (déficit sédimentaire, dégradation des berges, destabilisation des ouvrages, inondations aggravées à l'aval,...).
- 5 USINE HYDROÉLECTRIQUE**  
Savoir gérer et exploiter les ouvrages hydrauliques. Optimiser le fonctionnement énergétique d'un système.
- 6 EAUX PLUVIALES**  
Gérer les eaux pluviales, collecter, traiter et limiter les impacts des rejets urbains en temps de pluie. Réduire l'imperméabilisation des bassins, favoriser l'infiltration.
- 7 PASSE À POISSON**  
Choisir et dimensionner des ouvrages pour assurer la continuité écologique.
- 8 STATION DE TRAITEMENT D'UN INDUSTRIEL**  
Proposer des solutions de gestion de la ressource d'une usine/industrie : récupération des eaux de pluies, système d'assainissement selon la réglementation en vigueur.
- 9 GESTION DES DÉCHETS INDUSTRIELS ET MÉNAGERS**  
Assurer et améliorer la gestion des déchets ménagers et industriels : collecte, tri.
- 10 ÉCONOMIE CIRCULAIRE**  
Optimiser la gestion des déchets et des installations dans une logique d'économie circulaire. 
- 11 INCINÉRATEUR**  
Optimiser le fonctionnement et la valorisation énergétique (énergie, chaleur,...) en maîtrisant les risques et les nuisances.
- 12 ENFOUSSEMENT**  
Stockage des déchets et valorisation du biogaz.
- 13 COMPOSTAGE / METHANISATION**  
Valoriser les déchets organiques : obtention du compost pour l'agriculture (compostage) et obtention du biogaz pour l'électricité, la chaleur, le carburant (méthanisation).
- 14 ZONE HUMIDE**  
Caractériser une zone humide et ses bénéfices (limitation des inondations, soutien des basses-eaux, capacité d'auto-épuration, réservoir de biodiversité).
- 15 GESTION DES INONDATIONS**  
Savoir prévenir et gérer le risque inondation au sein d'une ville. Mise en place d'un plan de prévention, des systèmes et ouvrages de gestion des eaux pluviales et des inondations (zone humide, barrage, digue, bassin d'orage etc.).

- 16 GESTION DE PROJETS MULTACTEURS**  
Connaître, communiquer, interagir et travailler avec une multitude d'acteurs pour mener à bien un projet : élus, forestiers, milieux agricoles, élus, citoyens, naturalistes, chefs de chantier, services de l'état (Dreal, DDT)...
- 17 TRAME VERTE ET BLEUE**  
Reconnaître les interactions qui existent entre espaces et connaître les usages et la biodiversité. Assurer la continuité écologique et recréer des corridors entre les milieux aquatiques et terrestres.
- 18 GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET TERRESTRES**  
Assurer la gestion des milieux aquatiques et terrestres (cours d'eau, lacs, zones humides) pour atteindre le bon état écologique et améliorer la biodiversité.
- 19 RENATURATION/RESTAURATION**  
Utilisation de l'ingénierie écologique pour restaurer les milieux. Elaborer des méthodes d'évaluation des effets.
- 20 EAUX SOUTERRAINES**  
Maîtriser les modèles hydrogéologiques et l'hydrodynamique des eaux souterraines.

- 21 STATIONS DE TRAITEMENT**  
Eau potable (21a)/Eaux usées (21b)  
Maîtriser les techniques de traitements des eaux. Dimensionner, gérer des stations de eaux usées et d'eau potable. Gérer les zones de rejets (21c), les polluants et micropolluants.
- 22 CHÂTEAU D'EAU**  
Assurer le diagnostic (structurel et fonctionnel) et la gestion au cours du temps (insuffisance en volume, usure, risque, dégradation) des ouvrages de stockage.
- 23 RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'EAU USÉE**  
Modéliser la connexion d'un nouveau quartier aux réseaux d'eau potable et d'eau usée. Optimiser la gestion des réseaux d'eau au sein d'une ville et proposer des solutions techniques en condition normale, excès ou pénurie d'eau.
- 24 GESTION PATRIMONIALE**  
Prévoir et assurer la pérennité des réseaux d'eau : diagnostic, évolution, exploitation, renouvellement, mise en place de systèmes de mesures automatisés.
- 25 POLLUTIONS AGRICOLES**  
Effectuer un diagnostic des intrants (pesticides, engrais) dans un milieu et comprendre leur transport. Proposer des solutions pour limiter leurs impacts.

- 26**
- 27**
- 28**
- 29**
- 30**
- 31**
- 32**
- 33**
- 34**
- 35**
- 36**
- 37**
- 38**
- 39**
- 40**
- 41**
- 42**
- 43**
- 44**
- 45**
- 46**
- 47**
- 48**
- 49**
- 50**
- 51**
- 52**
- 53**
- 54**
- 55**
- 56**
- 57**
- 58**
- 59**
- 60**
- 61**
- 62**
- 63**
- 64**
- 65**
- 66**
- 67**
- 68**
- 69**
- 70**
- 71**
- 72**
- 73**
- 74**
- 75**
- 76**
- 77**
- 78**
- 79**
- 80**
- 81**
- 82**
- 83**
- 84**
- 85**
- 86**
- 87**
- 88**
- 89**
- 90**
- 91**
- 92**
- 93**
- 94**
- 95**
- 96**
- 97**
- 98**
- 99**
- 100**

- UNE VISION GLOBALE ET TRANSVERSALE**
- L'ingénieur-ENGEES doit être capable de mobiliser une expertise pointue, plus largement, il doit pouvoir avoir une vision transversale des problématiques, à l'échelle la plus pertinente pour résoudre les problèmes : le bassin versant pour l'eau, l'unité écologique pour la nature, le bassin de vie pour les services publics.
- Pour cela, l'ingénieur-ENGEES bénéficie tout au long de sa scolarité d'enseignements lui permettant de développer ses compétences transverses en :
- Compréhension du milieu institutionnel et humain
  - Innovation
  - Management /Gouvernance
  - Communication
  - Adaptation aux milieux professionnels
  - Contexte International
  - Entrepreneuriat



**Les Sociétés de service/Grands groupes de l'eau ou du déchet**  **SUEZ**  **VEOLIA**



**Missions** : Exploitation pour le compte du secteur public ou du privé d'installation d'eau potable, d'assainissement ou de traitement des déchets

**Exemples** : Exploitation du service eau potable / assainissement - Modélisation - Fonctionnement d'une unité de traitement - Collecte ou traitement des déchets

**Entreprises de construction/travaux publics/génie civil**

**Missions** : réponses à des appels d'offres, supervision et réalisation de marchés de travaux

**Exemples** : Etudes et réalisation de projet de traitement - Etudes et réalisation de projets de réseaux - Construction d'une installation de tri/ traitement des déchets - Construction d'ouvrages hydrauliques

**Les bureaux d'études/sociétés d'ingénieurs Conseils**  **anteagroup**

**Missions** : Etudes, ingénierie, maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage

**Exemples** : Schéma directeur eau potable ou assainissement - Etude et suivi de la construction d'une station d'épuration /de traitement d'eau potable - Etude et suivi de chantier de pose de conduites - Schéma directeur de gestion des déchets - Restauration de la qualité écologique d'un milieu.

**Fournisseurs d'équipements** 

**Missions** : Etudes, assistance technique, projets technico-commerciaux

**Industrie**

**Missions** : Etudes, conduites de projet en lien avec les écoulements fluides, le traitement des effluents industriels

**Autres**  **EDF**

**Missions** : ingénierie, études, maîtrise œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, gestion de projets environnementaux

**Collectivités territoriales/Etablissements publics**   

**Missions** : Maitrise d'ouvrage / Maitrise d'œuvre des équipements/ d'assainissement / déchets/ milieux naturels



**ENGEES**

L'école de l'eau et de l'environnement

**Exemples** : Schéma directeur eau potable assainissement ou déchets - Suivi des projets eau / assainissement/ déchets / milieu naturel- Maitrise d'œuvre des projets eau / assainissement / déchets/ milieux naturels

**Annexe 3 : Les structures ayant déjà accueilli un apprenti ENGEES**

Structures privées	
SUEZ (Chaire d'entreprise)	ANTEA/IRH (Convention de partenariat)
VEOLIA (Convention de partenariat)	SAINT GOBAIN PAM (Chaire industrielle)
SAUR (Convention en cours de signature)	EDF (Convention de partenariat)
3D EAU	LESAFFRE (SILFALA)
ADVICE INGENIERIE	LILLY
AEIC	LINGENHELD
AEROPORT BALE MULHOUSE	MALTERIES SOUFFLET
AFITEX	NCA ENVIRONNEMENT
AMODIAG	NEWCLEO
ANTEA/IRH	NIVUS GMBH (Allemagne)
APRONA	NORSKE
AQUA SERVICES	ODACE ENVIRONNEMENT
AQUATIRIS	OLRY ARKEDIA
ARCELOR MITTAL	OTECH ENVIRONNEMENT
ARTELIA	OUEST AMENAGEMENT
ATELIER REEB	OXYA CONSEIL
BECG	OZEAU
BEIMO	PONTIGGIA
BEREST	RICHEL GROUPE
BFIE	RMT INDUSTRIE GMBH (Allemagne)
BIOPLAN (Allemagne)	SCE Aménagement et Environnement
BRGM	SETIB
BÜRKERT	SINBIO
CA EAU	SNC LAVALIN
CABINET MERLIN	SNCF RESEAU
CABINET MONTMASSON	SOC
CANEL INGENIERIE	SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE
CLAIE	SODEREF
CMEAU AQUALTER	SOGEA / VINCI CONSTRUCTION
COHIN ENVIRONNEMENT	SOGEDO
COLMARIENNE DES EAUX	SOGETI Ingénierie
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	SOURCES / MANON
CONFLUENCES INGENIEURS CONSEIL	SUD INFRA ENVIRONNEMENT
CROWN BECAN	VERDI INGENIERIE
CRYSTAL UNION	UNGER INGENIEURE (Allemagne)
DANONE	WANGNER ASSAINISSEMENT
DCI ENVIRONNEMENT	WAVIN
DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT	XYLEM
DISNEYLAND	ZÛBLIN (Allemagne)

EAU DU PONANT	
EAUX DE GRENOBLE ALPES	
EDF	
EGIS EAU	
EIFFAGE	
EMCH ET BERGER	
ETANDEX	
FEDERATION DE PECHE	
FORAFRANCE	
FRANCE BIOGAZ	
GEDIA	
GENIEAU	
GESTION ESPACES NATURELS TERE0	
GRAVIERES ALSACE LORRAINE (GROUPE VINCI)	
GUERBET	
HUBER TECHNOLOGY	
HYDRATEC	
HYDROCONCEPT	
INGEROP	

Structures publiques	
SDEA (Convention en cours de signature)	EUROMETROPOLE DE STRASBOURG (Convention de partenariat)
CEREMA (Convention en cours de signature)	
AGENCES DE L'EAU	ONF
AGENCE REGIONALE DE SANTE (ARS)	PLAINE COMMUNE
AGGLOMERATION DE FORBACH	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
AGGLOMERATION MONTARGIS	REGION GRAND EST
ANGERS LOIRE METROPOLE	REGION HAUTS DE FRANCE
ANNEMASSE AGGLOMERATION	RENNES METROPOLE
AGGLOMERATION BEZIERS	RIVIERES DE HAUTE ALSACE
CA DU SAINT QUENTINOIS	SDDEA
CA SARREGUEMINES CONFLUENCES	SIAAP
CC ROCAILLES ET DE BELLECOMBE	SM3A
CEA (Communauté européenne d'Alsace)	SMAEP BAIE BOCAGE/SDEAU 50
CHARTRES AGGLOMERATION	SYNDICAT DE LA HAUTE ZORN
CONSEIL DEPARTEMENTAL DROME	SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS
CONSEIL DEPARTEMENTAL MANCHE	SYDICAT MIXTE MOSELLE AVAL
CONSEIL DEPARTEMENTAL ALPES DE HAUTE PROVENCE	SYAGE
CONSEIL DEPARTEMENTAL BAS-RHIN	SYDEO
CONSEIL DEPARTEMENTAL CHER	VENDEE EAU
CU CAEN LA MER	VNF

DDT 67	
DDT 77	
DDT JURA	
DEPARTEMENT HAUTE-LOIRE	
DEPARTEMENT LOIRE	
DEPARTEMENT SEINE-MARITIME	
DREAL GRAND EST	
DREAL AUVERGNE RHONE ALPES	
DREAL FRANCHE COMTE	
DREAL NOUVELLE AQUITAINE	
EAU DE PARIS	
ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE	
EVODIA	
GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION	
GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION	
GRAND ANNECY	
GRAND NANCY	
LILLE METROPOLE	
MINISTERE TRANSITION ECOLOGIQUE	
NANTES METROPOLE	

#### Annexe 4 : Les éléments à partager durant votre entretien de recrutement

Vous avez obtenu un ou plusieurs entretiens pour une embauche sous le statut d'apprenti. **Afin de préparer au mieux votre structure aux trois ans d'apprentissage à venir il est nécessaire de lui partager des éléments constitutifs de votre formation.**

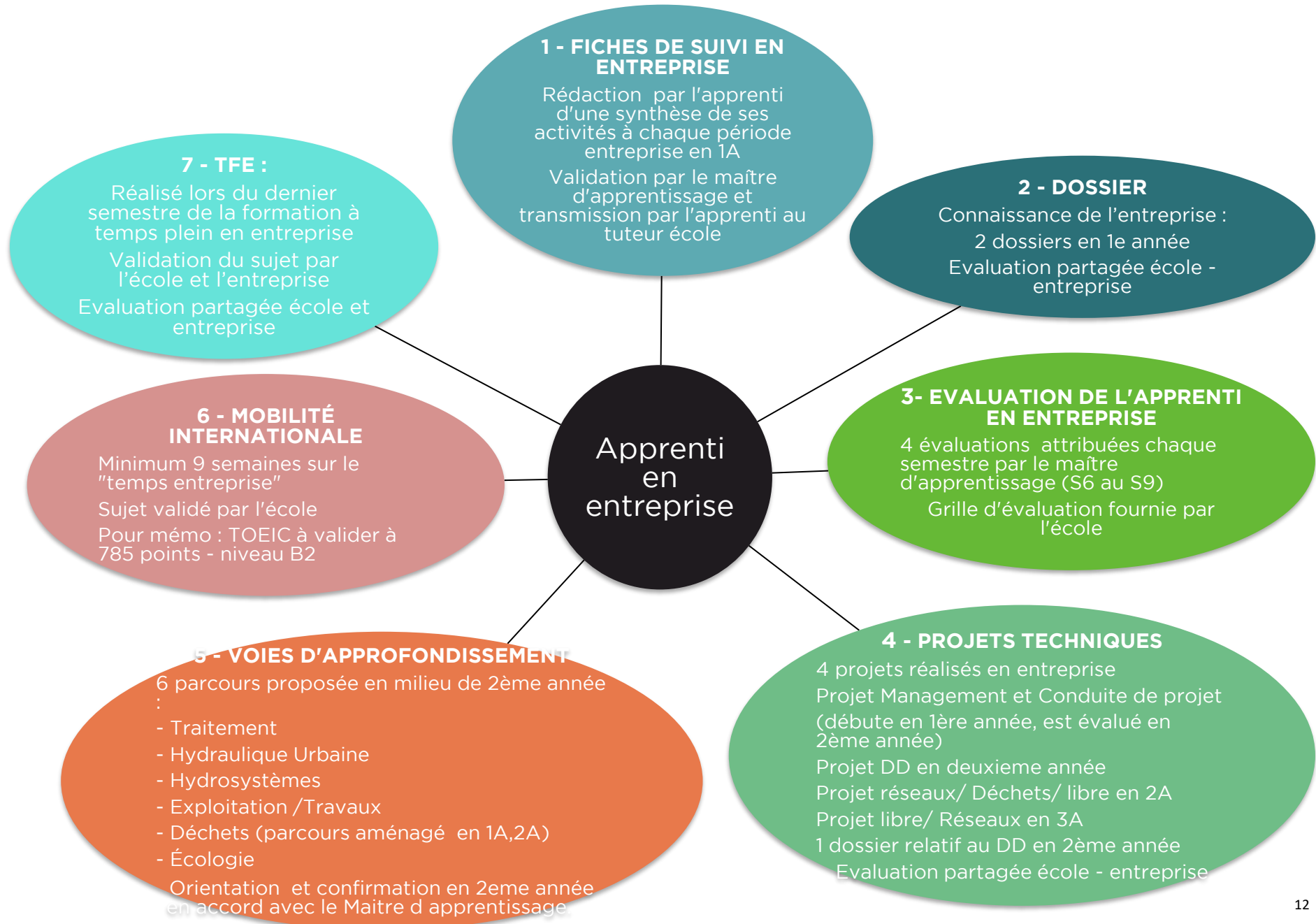
- ⇒ En ce qui concerne vos **missions** à venir :
  - Gardez à l'esprit que vous entrez en école d'ingénieurs. Il est donc normal que les premiers temps vous ne soyez pas opérationnel à 100% dans votre structure.
  - Votre apprentissage sera coloré par la structure qui vous accueille (entreprises privées, bureaux d'études, collectivités, grosse ou petite équipe, gros ou petit budget...). La formation est là pour compléter et assurer les autres compétences que vous ne pourrez développer sur le terrain. Néanmoins votre emploi du temps pédagogique ne correspondra pas toujours à votre temporalité en entreprise.
  - Votre formation dure trois ans. Prévoyez dès le début votre montée en compétences et responsabilités dans votre structure d'apprentissage.
  
- ⇒ En ce qui concerne votre **formation** :
  - Partagez avec votre recruteur le document « **feuille de route d'un apprenti** ». Elle doit être la base de vos échanges en ce qui concerne la formation.
  - Rappelez durant l'entretien que vous aurez des **projets techniques, un projet développement durable et un projet management** à réaliser en milieu

professionnel (compter une durée de deux semaines de travail effectif pour chaque projet). Attention, ces projets doivent être réalisés en concertation avec votre maître d'apprentissage afin qu'ils soient bénéfiques pour vous et votre structure.

- Assurez-vous également que votre recruteur a compris que **la mobilité internationale de 9 semaines est obligatoire** et se déroule sur le temps passé dans la structure.

⇒ En ce qui concerne les **aspects réglementaires** :

- En tant qu'apprenti vous êtes un **salarié de votre structure** qui elle-même délègue à l'école votre formation. Le droit du travail s'applique donc à votre situation.
- De nombreux sites vous permettent de vous renseigner sur la **réglementation, vos droits et niveaux de rémunération** :
  - <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/l-apprentissage-160/>
  - [https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance/jcms/reclade\\_r\\_6113/decouvrir-l-alternance?portal=gc\\_5228](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/reclade_r_6113/decouvrir-l-alternance?portal=gc_5228)
  - <http://www.ccicampus.fr/contrat-dapprentissage-0>



## Feuille de route d'un apprenti de l'ENGEES en milieu professionnel (suite)

- Même diplôme qu'en formation sous statut étudiant donc **mêmes compétences à acquérir** mais avec un volume d'heures d'enseignements académiques moindre (1800 heures).
- 1 voie d'approfondissement déchets dès le début de la 1<sup>ère</sup> année  
ou
- 5 voies d'approfondissement dès le milieu de la 2<sup>ème</sup> année :
  - Traitement de l'eau
  - Hydraulique Urbaine
  - Hydrosystèmes
  - Ecologie/génie écologique
  - Exploitation – Travaux
- Habilitation CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) imposant notamment pour l'obtention du diplôme :
  - L'acquisition du niveau B2 en anglais (785 points au TOEIC par exemple)
  - La réalisation d'une période de mobilité internationale d'une durée minimale de 9 semaines

De ces deux points (même diplôme et habilitation CTI), gages de la qualité de la formation et du diplôme délivré, découle le partage entre l'école et l'entreprise des modalités d'acquisition et d'évaluation de certaines compétences.

### 1<sup>ère</sup> année : réalisation de 2 dossiers « connaissance de l'entreprise » :

- DCE1 au semestre 5 : pour permettre aux apprentis de s'approprier l'organisation et le fonctionnement de leur structure d'accueil, chaque apprenti rédige une présentation et une analyse détaillée de sa structure d'accueil.
- DCE2 au semestre 6 : il est demandé à l'apprenti de réfléchir à son positionnement au sein de sa structure et de son équipe de travail proche afin d'identifier les activités à mettre en place, graduellement sur les 3 ans de formation, pour l'acquisition des compétences d'un ingénieur de l'ENGEES.

Ces dossiers sont évalués par le maître d'apprentissage de l'apprenti, le tuteur école et par l'école (soutenance)

### 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années :

#### Projets

4 projets sont à réaliser dans la structure au cours des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années de formation :

- Projet « Management et conduite de projet » débute en 1<sup>ère</sup> année et est évalué au 1<sup>er</sup> semestre de la 2<sup>ème</sup> année
- 1 projet Développement Durable débute en 1<sup>ère</sup> année et est évalué au 1<sup>er</sup> semestre de la 2<sup>ème</sup> année
- 1 projet « Réseau » ou déchet pour les apprentis ayant opté pour la voie d'approfondissement « déchet » dès la 1<sup>ère</sup> année
- 1 projet libre

} Un projet en 2<sup>ème</sup> année, un projet en 3<sup>ème</sup> année  
Chronologie au choix

L'évaluation de ces projets est partagée entre la structure et l'école.

- Le projet « Management et conduite de projet » (au choix, en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année) : Ce projet vise à former aux méthodes et approches de gestion de projets dans l'optique d'accroître les aptitudes en termes de gestion et d'organisation des missions dont ils ont la charge. Trois compétences sont à acquérir : 1) capacité d'organisation et définition de tâches et missions sous format de projet ; 2) développer des compétences propres en termes de planification, suivi et évaluation de projets ; 3) travail en équipe, gestion des compétences et coordination
- Le projet développement durable : Au 1<sup>er</sup> semestre de 2<sup>ème</sup> année, chaque apprenti rendra un dossier relatif à la prise en compte du développement durable au sein de son entreprise.
- Le projet à thématique libre, qui doit être en lien avec les enseignements de l'école.

- La thématique « Réseau » (au choix, en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année) est encadrée par un référentiel pédagogique comprenant :
  - Une approche « diagnostic », phase à travers laquelle l'apprenti devra analyser la problématique, comprendre et modéliser le comportement hydraulique du réseau étudié, maîtriser les dimensions socioéconomiques et réglementaires.
  - Une approche « créative », phase qui permet, en cohérence avec le diagnostic, d'envisager une modification ou une création de réseau, une programmation et une ébauche de phasage de travaux, et enfin de dégager un volet investissement qui mènera à l'impact financier sur l'utilisateur (exemple : augmentation du prix de l'eau au m<sup>3</sup> vendu)

### **Evaluation de l'apprenti en milieu professionnel**

Le maître d'apprentissage sera régulièrement sollicité pour évaluer le travail de l'apprenti (au travers des dossiers à rendre mais aussi sur le travail quotidien). Les grilles d'évaluation lui seront fournies par l'ENGEES.

### **Evaluation annuelle de l'apprenti dans la structure**

Note attribuée par le maître d'apprentissage sur la base d'une grille d'évaluation de compétences professionnelles fournie par l'école, notamment une évaluation des compétences acquises chaque semestre du S6 au S9 inclus.

### **TFE**

Au 2<sup>ème</sup> semestre de la 3<sup>ème</sup> année, réalisation à temps plein en entreprise d'un travail de fin d'études permettant à l'apprenti de réaliser une mission, très proche d'une mission d'ingénieur (sans toutefois en assumer les responsabilités - de type managériales, économiques ou financières - pour lesquelles le référent du TFE "prend le relai").

Cette mission répond à une véritable préoccupation de l'entreprise, elle doit être de nature à utiliser les connaissances académiques acquises en scolarité et mobiliser les compétences scientifiques et techniques d'un ingénieur et ne peut se limiter à une simple mission d'exécution. Le sujet fait l'objet d'une validation par l'école et l'évaluation est partagée.

### **Mobilité internationale :**

Réalisation, sur le temps dans la structure, d'une période de mobilité internationale d'un **minimum de 9 semaines consécutives**, avec possibilité de mise en veille du contrat.

La recherche de la structure d'accueil, un sujet en rapport avec les thématiques de l'école et l'organisation du séjour sont à la charge de l'apprenti en lien avec son employeur.

Départs possibles via une convention type fournie par l'ENGEES. La mobilité peut être effectuée dans une filiale de l'employeur de l'apprenti.

Cette période à l'étranger peut être réalisée au choix de l'entreprise à l'été entre la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année ou entre la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année.

### **Fiches de suivi en milieu professionnel :**

Rédaction par l'apprenti d'une fiche synthèse des activités réalisées à chaque période d'alternance qui une fois visée par le maître d'apprentissage est présentée au tuteur école et rendue au responsable apprentissage, et ceci durant les 3 années du cursus.

## Annexe 6 : VOS INTERLOCUTEURS

### Direction & Direction des formations

<p><b>Hamid ABDELLI</b> tél. : 03 88 24 82 26 <a href="mailto:hamid.abdelli@engees.unistra.fr">hamid.abdelli@engees.unistra.fr</a> 1<sup>er</sup> étage (bureau 114)</p>	<p>Responsable de l'apprentissage à l'ENGEES Suivi de la recherche d'entreprise</p>
<p><b>Christine RITZENTHALER</b> tél. : 03 88 24 82 59 <a href="mailto:christine.ritzenthaler@engees.unistra.fr">christine.ritzenthaler@engees.unistra.fr</a> 1<sup>er</sup> étage (bureau 120)</p>	<p>Directrice des Formations Validation des offres</p>
<p><b>Arian KALTANI</b> tél. : 03 88 24 82 11 <a href="mailto:arian.kaltani1@engees.unistra.fr">arian.kaltani1@engees.unistra.fr</a> 2<sup>e</sup> étage (bureau 234)</p>	<p>Validation des offres uniquement pour la filière FIPA « déchets »</p>

### Service Entreprises & Collectivités (SEC)

<p><b>Sabine FUSSINGER-BOUCHUT</b> Responsable Service Entreprises et Collectivités tél : 03 88 24 82 94 <a href="mailto:engees-sec@unistra.fr">engees-sec@unistra.fr</a> 2<sup>ème</sup> étage (bureau 214)</p>	<p>Aide au placement : organisation des rencontres professionnelles Référénte apprentissage transfrontalier</p>
<p><b>Rachel MULLER</b> Assistante relations entreprises tél : 03 88 24 82 95 <a href="mailto:engees-sec@unistra.fr">engees-sec@unistra.fr</a> 2<sup>ème</sup> étage (bureau 218)</p>	<p>Gestion des offres d'apprentissage Questions concernant la plateforme Jobteaser Lien administratif avec le CFA pour la mise en place du contrat</p>

### Apprenti promotion 2024-2027

<p><b>Loïs MARNART</b> <a href="mailto:lois.marnat@engees.fr">lois.marnat@engees.fr</a></p>	<p>Vice-président apprenti de la promotion 2024-2027  Conseils sur la recherche / Mise en contact avec apprentis des promotions précédentes</p>
---	---